

Adresse de la société populaire de Moustiers (Basses-Alpes) qui félicite la Convention qui a éventé les infâmes manœuvres contre les serpents qui s'étaient glissés dans son sein, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Moustiers (Basses-Alpes) qui félicite la Convention qui a éventé les infâmes manœuvres contre les serpents qui s'étaient glissés dans son sein, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 291-292;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28216_t1_0291_0000_15

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Nous vous remercions d'avoir envoyé dans notre département le représentant Maure; il est doué de l'esprit populaire, la vertu et l'équité sont la base de sa conduite. S. et F.»

LECOQ (*présid.*), ROBRUTET (*secrét.*).

CXXIX

[*La Sté popul. de Montfranc, à la Conv.; 13 germ. II*] (1)

« Législateurs montagnards,

Nous apprenons par les papiers publics l'horrible conspiration que votre active surveillance a déjoué; l'indignation nous anime, notre sang bouillonne et notre reconnaissance envers les Comités de salut public et de sûreté générale et la Sainte Montagne, est à son comble. Continuez, Pères de la patrie de conduire au port le vaisseau de la République; avec des pilotes aussi sages et aussi énergiques, nous défions toute la terre de s'arrêter dans sa marche rapide et majestueuse. Nous vous suivons dans cette pénible et glorieuse carrière de tous nos vœux et de tous nos moyens. Nos biens et nos vies sont à la disposition de la Convention nationale, nous adhérons à vos décrets. Nous vous remercions de vos immortels travaux et d'avoir mis à l'ordre du jour la vertu et la justice, et nous vous demandons au nom de la patrie et de celui de la liberté dont nous sommes ainsi que vous les amis passionnés, de ne quitter le gouvernail de l'Etat que lorsque tous les tyrans coalisés, forcés de vous demander la paix l'auront obtenue de votre sagesse.

Vive la République une et indivisible, vive la Montagne.»

FONTAN (*not. public*), VERNEIUL, CASSAGNADE, BELIN [et 40 signatures illisibles].

CXXX

[*La Sté popul. de Monts, à la Conv.; 26 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

La société populaire de la commune de Monts vous félicite sur les mesures fermes que vous avez prises pour exterminer les conspirateurs qui sous un extérieur trompeur voulaient détruire la liberté et la République naissante, rétablir la tyrannie et le despotisme. Ah! quelle surprise, voyant ceux que nous croyions de bons patriotes, de vrais républicains, être des aristocrates perfides et traîtres, qui sous le voile de l'équité, ourdissaient la trame malicieuse de votre destruction et de la nôtre. Ah! quels monstres! Ah! quel bonheur pour vous et pour nous que par votre vigilance vous ayez

découvert les trames et les complots de ces perfides intrigants qui ont été frappés du glaive de la loi. Ah! ils n'existent plus, qu'il en soit de même de leurs adhérents et complices; qu'ils soient aussi anéantis. Vous êtes nos libérateurs, nous serons votre appui; soutenez nous par votre énergie et votre pouvoir, nous vous soutiendrons de tout notre pouvoir et de toutes nos forces. Nous sacrifierons nos biens et nos vies pour maintenir la liberté et la République que vous avez sauvée. Nous vous prions de le croire et de recevoir notre reconnaissance pour vos pénibles travaux qui seront à jamais notre bonheur.

Nous sommes avec fraternité les membres de la société populaire de Monts.»

BIMARD (*présid.*), MICHAUX (*vice-présid.*), MIGEON, RICHARD, L. MIGEON, DUBOIS, MOREAU, MOURNAU, FROMONT, BRULON, MEUSNIER, BLONDEAU, JULLIEN, LIGER (*secrét.*), AUGERON [et 3 signatures illisibles].

CXXXI

[*La Sté popul. de Montreuil-l'Argilé, à la Conv.; 25 germ. II*] (1).

« Citoyens représentants,

La vertu triomphera toujours du crime; la nouvelle conspiration que vous venez de découvrir et en même temps de faire échouer, en fournit un exemple bien sensible. Puisse le supplice de ses auteurs autant effrayer les traîtres qu'il vous a acquis de droits à notre reconnaissance. Continuez à déployer contre tous les coupables ce caractère d'inflexibilité qui, en si peu de temps, nous a valu tant de victoires! Et consolidez de plus en plus votre ouvrage sur lequel repose le bonheur des amis de la liberté et de l'égalité, seuls dignes de recueillir les fruits de votre paternelle sollicitude.»

BOUNT (*présid.*), LENEURET (*secrét.*), J. BATAILLE.

CXXXII

[*La Sté popul. de Moustiers, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens représentants,

Des serpents s'étaient glissés dans le sein de la Convention et des autorités constituées pour déchirer la patrie! et pour rétablir le règne de tous les vices sur les débris de la République, que vous avez fondée sur les vertus. Vous avez éventé leurs infâmes manœuvres. Vous avez éventé le plus horrible de tous les crimes. Périissent à jamais ces hommes corrompus qui voudraient nous ramener sous le joug de la tyrannie! Que leur perversité est impuis-

(1) C 303, pl. 1102, p. 40. Gers.

(2) C 303, pl. 1102, p. 41. Indre-et-Loire.

(1) C 303, pl. 1102, p. 42. Départ. de l'Eure.

(2) C 303, pl. 1102, p. 43. Départ. des B.-Alpes.

sante ! La France vous doit encore une fois son salut. Vous avez fixé la destinée. Restez fermes à votre poste; soutenue par vos vertus, elle triomphera de tous ses ennemis. Elle n'oubliera jamais qu'elles sont l'écueil où viennent se briser des monstres qui souillent son territoire... Revêtus de la confiance de 25 millions d'individus, jouissez, Dignes représentants, de la douce satisfaction d'assurer leur bonheur.»

THION (*présid.*), ESCUDIER (*secrét.*),
GUILFRET (*secrét.*).

CXXXIII

[*La Sté popul. de la Mothe-Montravel, à la Conv.; 20 germ. II*] (1).

« Représentants du peuple,

Au moment même où la sainte Montagne vient d'écraser du poids de son énergie des factions liberticides, le despotisme agonissant cherche donc encore à se relever de sa chute ! Et des hommes pervers couverts du masque imposteur de la popularité sont les criminels agents qu'il emploie ! Justice, justice, c'est le terrible cri qui retentit jusqu'au fond de nos campagnes. Ils tenteront vainement, les scélérats, d'amener des crises violentes pour les faire tourner à l'avantage de leurs infâmes projets. Le peuple est là tout entier et il ne se laissera pas surprendre. Demeurez à votre poste, sages et inébranlables montagnards. N'oubliez pas que l'indulgence perdrait la chose publique. Que la chute des têtes coupables effraye les conspirateurs de quelque nom qu'ils se nomment.

Et délassiez-vous quelquefois de vos pénibles travaux par le spectacle touchant du bonheur de ce peuple qui sait bien reconnaître ceux qui savent bien le servir, et qui leur érige dans son cœur des monuments de reconnaissance bien plus glorieux que ceux que l'orgueil et l'adulation gravèrent sur le marbre et sur le bronze.

Recevez, Citoyens représentants, les hommages francs et sincères des sans-culottes montagnards de notre société.»

LAGARDE (*présid.*), DUVRET,
BERTIN LASSABLIÈRE (*secrét.*), HERIÉ.

CXXXIV

[*La Sté popul. de Vertus, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens législateurs,

La société républicaine de Vertus, chef-lieu de canton, district de Châlons, a été indignée en apprenant par la voie des journaux la nouvelle conspiration formée contre la souveraineté du peuple français et contre la représentation nationale; mais grâce à votre active surveillance, Citoyens législateurs, cette horrible trame et

cet affreux complot ont été aussitôt découverts que déjoués, et bientôt la justice sera faite des traîtres qui, sous le masque du patriotisme, trompaient si indignement les bons et paisibles républicains tels que nous.

Nous applaudissons vivement aux mesures vigoureuses et sages que la Convention nationale a prises contre les coupables; nous la conjurons de nouveau de rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des traîtres, des scélérats et des ennemis de la République pour le soutien de laquelle notre commune contribue toujours en recueillant journallement de son propre sol une portion de la foudre qui doit aider à les exterminer. Sous peu de jours notre commune sera en état de livrer mille à douze cents livres de salpêtre.

Nous jurons que notre serment de vivre libres ou de mourir ne sera pas vain.»

P.c.c. : FLEURY (*présid.*).

CXXXV

[*La Sté popul. d'Herlies et Wières, à la Conv.; s.d.*] (1).

Législateurs,

Nous venons rendre hommage à votre énergie et au courage que vous déployez journallement à poursuivre et faire punir les traîtres et les conspirateurs qui voudraient anéantir notre sainte liberté; nous jurons aussi de coopérer de tout notre pouvoir à anéantir ces monstres indignes de respirer sur le sol de la République; vous inviter, Législateurs, à demeurer à votre poste jusqu'à l'anéantissement total de tous les brigands, rois coalisés, satellites, hordes d'esclaves, aristocrates et conspirateurs de tous genres, ce n'est qu'atteindre votre but. La patrie vous y invite et il est un de vos devoirs les plus sacrés de consolider le bonheur de la République. La reconnaissance du peuple rendu libre par vos glorieux travaux vous est assurée à la fin de votre pénible carrière. S. et F.»

MUVELIER (*présid.*), LEFRANCO (*vice-présid.*),
PLANQUE (*secrét.*).

CXXXVI

[*La Sté popul. d'Ecots, à la Conv.; 20 germ. II*] (2).

« Représentans du peuple français,

Les mesures que vous venez de prendre contre les conspirateurs et les traîtres qui sous le masque du patriotisme et de la popularité préparaient l'anéantissement de la plus belle des révolutions et voulaient par une marche perfide et ténébreuse nous faire retomber dans l'abîme d'où la Convention nationale ne nous avait tirés

(1) C 303, pl. 1102, p. 44. Départ. de la Dordogne.

(2) C 303, pl. 1102, p. 45. Départ. de la Marne.

(1) C 303, pl. 1103, p. 1. Départ. du Nord.

(2) C 303, pl. 1103, p. 2. Départ. de l'Eure.